

Documents et pistes proposés par les Archives départementales du Territoire de Belfort



Les prisonniers de guerre en 1940, gare de Belfort
ADTB, 9fi

Participez au
Concours national
de la Résistance
et de la Déportation
2023-2024



**RÉSISTER
À LA DÉPORTATION
EN FRANCE ET EN EUROPE**

En savoir plus sur le site eduscol.education.fr/cnrd

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Direction générale de l'enseignement scolaire, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

MINISTÈRE DES ARMÉES
Institut national pour l'histoire du soldat

Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives, ministère des Armées

Fondation de la Résistance

Fondation pour la Mémoire de la Déportation



QR code pour accéder à la brochure en ligne

Copyright 2023 - Histoires

RÉSISTER À LA DÉPORTATION

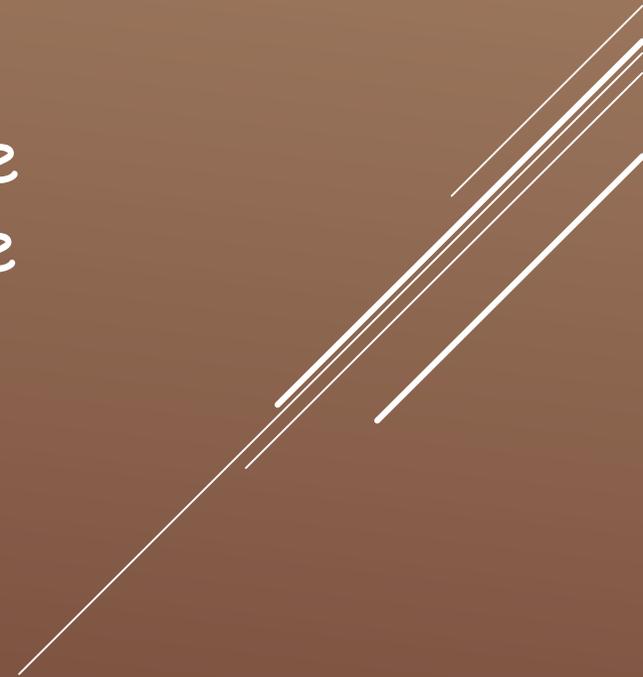
Cadre temporel : des premières déportations en 1933 avec l'installation du régime nazi en Allemagne à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Quelques pistes de travail :

- Aide et sauvetage de manière spontanée puis organisée des aviateurs alliés, des opposants politiques, des Juifs et des civils pourchassés par les forces d'occupation et le régime de Vichy en France.
 - Aide aux prisonniers de guerre, aux opposants internés dans les prisons.
 - Franchissement des frontières ou de la ligne de démarcation.
- = Nuire à l'ennemi et entraver son projet, soustraire les populations au projet de déportation.

Les passeurs, individus isolés ou appartenant à des réseaux.

La frontière suisse aux limites du Territoire de Belfort, dans la région de Delle, lieu de passage stratégique.



LES PASSEURS DU CORPS FRANCO DE GRANDVILLARS

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. + B. 594 du 7 novembre 1946).

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMÉS DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de Avis très important. — Il est de plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : GRAILLOT
 Prénoms (2) : Auguste
 Pseudos (3) :
 Date et lieu de naissance : 21 septembre 1896 - St Maurice par Montcaillon (Nièvre)
 Situation de famille : Marié 5 enfants
 Profession : Receveur des P. B. B. Grandvillars
 Nationalité : Française
 Adresse actuelle (4) : 60, rue du 4^e octobre Grandvillars 8^e de Belfort

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) :
Service militaire, un an de front, blessé -
cross de guerre

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :
Receveur des P. B. B. jusqu'au 13 octobre 1944
à Grandvillars.

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

(1) En lettres capitales.
 (2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
 (3) Souligner le plus connu.
 (4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

J. U. 102945. [26215]

Décorations avec référence (J. O. du 24 Avril 1946) au titre de la résistance.
 Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer :
Médaille de la Résistance française, Croix de guerre avec étoile argent, Croix de St Louis, Ordre
Napoléon II, avec palmes, Croix de guerre avec palmes, Méd. de la Résistance belge - Medal of Freedom
Americaine - Medal King of Courage, Anglaise.

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance.
 Indiquer avec lieux et dates :
 a. Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu.
 b. Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé.
 c. Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé; les responsabilités assurées ou les services rendus.
 d. Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.
 e. Les départements dans lesquels ont été accomplis les principaux actes de résistance.

L'activité commença dès 1943. Membre actif pour M. Albert Bailly vicarier
Grandvillars (civile au départ) pour instruire les hommes du F. F. C., puis diffusion des
tracts, journaux clandestins (Bleu de la Truche) puis affilation à divers réseaux dont
celui de Maurice Dolo (Morceaux) agent P. L. liaisons puis passages en Suisse d'activités
Anglo-Américaines, Belges, aussi Hollandaises et Belges et Russes.
En octobre 1944 un brève intervention qui se précipita lors de nouveaux passages en Suisse
c'est alors que je me suis engagé à la solde de la Gestapo, amantant, surpris par
une famille de Grandvillars d'ailleurs de bonne foi, qui le 13 octobre pour faire
partir en Suisse à l'étranger et l'endroit indiqué mon mari s'y rendit, mais hélas
la maison fut envahie par les militaires et les hommes de la Gestapo et précipité par les
ennemis, ce fut d'arrestation et les brutalités commencent (tortures)
puis départ à Delle, j'y fus arrêté également, 8 jours après, transféré à Belfort (casern
Frederich) puis départ en Allemagne, camps divers dont Badau fin octobre 1944
Oerschweiler, Ullersvitz, Monarvitz, puis janvier 1945 Buchenwald où mon mari
malade, congestion et diarrhée fut porté disparu vers le 20.2.1945.
Je certifie sur l'honneur la présente déclaration.

Certifié exact :
 à Grandvillars le 9 Mars 1952
 Signature, Pierre Graillet.



Pierre Berger et ses camarades dans le bois de la Truche (Grandvillars), printemps 1943. (coll. Pierre Berger) In « Destins tragiques », Michel COLNEY ADTB, B2943

Les activités d'Auguste GRAILLOT, postier à Grandvillars, dans le cadre des sauvetages vers la Suisse. ADTB, 1673W13

Copie de rapport

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DU CORPS FRANCO DE GRANDVILLARS ET SUR LE
L'ENGAGEMENT ET LE PASSAGE EN SUISSE DES AVIATEURS ALLIES

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous la liste
des passeurs rattachés à notre groupe de résistance et les nu-
méros que nous avons pu recueillir et retrouver des aviateurs
alliés passés par nous en Suisse.

Au total nous avons passé plus de 150 aviateurs alliés
sans compter une multitude de soldats alliés (Anglais Belges
Polonais Russes Hindous) ainsi que des civils.

Nous regrettons de ne pouvoir vous remettre qu'une
liste très incomplète, ce sont les noms d'aviateurs qui ont
bien voulu nous les donner car certains craignent l'anonymat
et les listes retrouvées par nous en avons égarées et éliminées
suite de perquisitions de la Gestapo et des cham-
pagnements de cachettes.

Voici la liste des aviateurs.

T/Sgt James R. MURRAY (32293827)
12 Grove Street South River NEW JERSEY
U.S.A.

T/Sgt James W. KEEFER (312243)
Torrey Street Dorchester Massachusetts U.S.A.

S/Sgt Louis L. PATRICK (10121063)
703 Cooper Street Jackson Michigan U.S.A.

S/Sgt Francis R. SYLVIA (31290400)
3 Princeton Street
Newport RHODE ISLAND U.S.A.

Chienen Geoffrey Talbot D.F.G.A.
704 Flicht Lieut. R.A.F.

Victor KOUZNIETZOW
300^e motorisé 7^e Division. 12^e Armée Russe.

David Wright BAXTER
410033 WARRANT officier

John ROBERTS
Capitaine Anglais

Douglas Mac GLANDON
Sergent radio 44 Grupp 171
Escadron U.S.A.

John CHANDLER
Lieutenant Mitrailleur
94 - Grupp - 331 Bohm. - Squadron
A.P.O. 634

Royal Air Force GLASGOW
Sergent bombardier Halifax (23 ans)
abattu à Francfort.

Royal Air Force SIDNEY
Capitaine bombardier Halifax (20 ans)
abattu à Francfort.

LOS-ANGELES (Forteresse Volante)

Capitaine HENRY
de l'intelligence service

était chef de l'équipe de destruction et sabotage de la région
de MONTBELLARD et BELFORT, blessé par les allemands vers la
fin de Novembre ou début Décembre 1943, recueilli chez M. Ar-
mand VIELLEARD à MEZIRE (Tre de B.) et passé en Suisse par le
Corps Franc de GRANDVILLARS.

Vous trouverez ci-joint une photographie sur laquelle vous
pourrez reconnaître 2 aviateurs alliés que nous avons passé en
Suisse mais dont nous ignorons les noms, ils sont restés une
huitaine de jours à la ferme du Champ HOUDIN avant de pouvoir
passer en Suisse, ce sont les deux jeunes gens qui sont au
centre de la photographie, l'un caressant le chien.

PASSAGE EN SUISSE DU CAPITAINE HARRY REE DE L'INTELLIGENCE SERVICE EN NOVEMBRE 1943

Le Capitaine Harry REE, parachuté au printemps 1943 pour organiser les corps francs dans la région Doubs-Jura-Territoire de Belfort, a été gravement blessé de deux balles de revolver dans les poumons au cours d'un combat avec un agent de la Gestapo à Vieux-Charmont (Doubs).

Bien que perdant beaucoup de sang, le Capitaine parvient à s'échapper, passe une rivière à la nage et se réfugie chez un médecin de sa connaissance. Celui-ci parvient à lui extraire les balles mais fait comprendre au Capitaine qu'il lui est impossible de le garder chez lui, sa demeure étant trop fréquentée.

Le Capitaine demande alors qu'on le transporte chez Mr et Mme Armand Viellard qui font partie de la Résistance, à Méziré, Territoire de Belfort. Ce qui est fait par des Résistants du Doubs.

Monsieur Viellard, fils du sénateur Louis Viellard, est absent, mais bien que connaissant parfaitement tous les graves dangers auxquels elle s'expose, Madame Viellard accepte spontanément d'héberger et de soigner le Capitaine Harry.

L'officier de l'Intelligence Service fait venir de suite le chef du corps franc de Grandvillars, Mr POETE et certains de ses hommes dont moi-même et leur demande d'organiser son passage en Suisse par son service de passage et cela dès que possible. Le plan du passage est alors minutieusement préparé par le corps franc de Grandvillars et il se déroulera point par point comme prévu.

Une voiture, fourgonnette Juvaquatre des PTT conduite par Mr Lavigne (Résistance de Belfort) arrive à Grandvillars pour me prendre, je connaissais très bien la maison Viellard, et nous nous rendons à Méziré chercher le Capitaine. Trois autres passeurs se rendront à bicyclette jusqu'à Delle, ville frontière distante de cinq kilomètres de Grandvillars.

A Méziré, en fin d'après-midi, le Capitaine très pâle, prend place dans la voiture, je me trouve à l'arrière de la fourgonnette avec les armes, plusieurs mitraillettes.

Le voyage jusqu'à Delle se passe sans aucun incident. La nuit n'étant pas encore tout à fait tombée, nous nous rendons dans une maison amie située à proximité de la frontière, actuellement rue de la Libération, maison de Mr Henri Ballon qui nous reçoit très aimablement, le Capitaine peut se reposer un moment dans un fauteuil.

Nous attendons la nuit, 18 h 30, la lune brille mais tant pis, il faut que nous passions absolument. Nous nous engageons dans la zone frontalière dangereuse, deux passeurs soutiennent le Capitaine par les bras de chaque côté tandis qu'un troisième et moi-même, mitraillette à la main, scrutons le terrain de tous côtés. Il y a 300 mètres de zone très dangereuse parce que très surveillée par les Allemands.

Le Capitaine ne dit rien, il marche très lentement, est-ce bientôt la Suisse ?

Nous arrivons, courage, déjà nous apercevons la borne frontière et aucun Allemand ne manifeste sa présence. Tout va bien, pourvu que cela dure.....

La frontière est enfin franchie et nous arrivons à la ferme suisse qui est de nos amis, ferme de Mr et Mme Quain qui nous ont déjà rendu de grands services.

Le Capitaine s'étend sur un canapé, il est très fatigué mais il sourit, il sait qu'il est sauvé, l'ennemi ne l'aura pas....

Quand à nous, après un long serrement de mains qui en dit long, nous reprenons dans la nuit le chemin du retour qui, comme l'aller se passera sans incident. Une fois de plus, nous les avons eus.



BERGER Pierre

Les passeurs de Grandvillars :
Graillot André
Boillard Maurice
Saugler Pierre
Berger Pierre

Le témoignage de Pierre Berger, membre du groupe des passeurs de Grandvillars, apporte un éclairage particulier sur leurs activités, avec le sauvetage du Capitaine Harry REE. Il a été recueilli par la bibliothèque de guerre HOOVER (Stansford University), avec de nombreux autres, dans l'immédiat après-guerre.

Dossier Pierre BERGER, ADTB, 1273 W 2.

A propos de Harry REE, « César-Stockbroker », Jean-Pierre MARANDIN, 2021, Editions du Sékoya.

LUCIE CHINI, PASSEUSE À DELLE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE

R.G. DE BELFORT
Poste de Delle, le 28 Octobre 1945.

N° 768/ME/WD.
N° 1684.

*donnée témoignage
21/11/55*

RAPPORT

L'Officier de Police, chef du Poste R.G. de Delle
à Monsieur le Commissaire de Police, chef du Service des R.G. de BELFORT.

OBJET : Renseignements concernant Mme CHINI Lucie, domiciliée à Delle.
(Demande de reconnaissance de la qualité de passeur bénévole).

Référence : Demande d'enquête ME/RS. 2056, en date du 6.10.1955, de M. le Préfet du Territoire de Belfort.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des renseignements recueillis sur la ressortissante française CHINI Lucie, Marie, née RIBAUD, demeurant à Delle, 11, rue des Pasles, qui sollicite la reconnaissance de la qualité de passeur bénévole.

Mme CHINI Lucie, Marie, née RIBAUD, le 24 Janvier 1915 à Romchamp (Hte Saône), a contracté mariage le 3 février 1939 à Delle avec CHINI Rémo, de nationalité italienne, et demeurant à Badevel (Doubs).

En juillet 1940, lors de la démobilisation de son mari, engagé volontaire au 24^e Rgt d'Artillerie lourde à Tarbes, les époux CHINI vinrent habiter Delle, 3 rue du Moulin.

En septembre 1942, M. CHINI partit travailler en Allemagne, sa femme restant à Delle avec deux enfants, Yves, né le 17.3.1940 et Yvette, née le 7.9.1941.

Pour subvenir à sa famille, Mme CHINI fit des ménages et se trouva en présence de personnes qui cherchaient à se réfugier en Suisse, afin d'échapper aux troupes d'occupation.

Connaissant bien la région, Mme CHINI se mit volontairement et bénévolement au service de ces personnes traquées et réussit avec l'aide des habitants de Delle, dont elle fait mention dans sa lettre, à les secourir et leur permettre de passer la frontière, notamment au début de 1944.

Les personnes ayant apporté leur concours à Mme CHINI sont unanimes à reconnaître que ses actions ont été menées à ses risques et périls, sans arrière pensée et sans se soucier si elle en tirerait un profit quelconque.

.../.....

Ex et transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, le 27/11/1945.

Reçu par le Commissaire de Police, le 27/11/1945.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Mod. 7 - Sép. 4

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE

Du fait que son mari, ressortissant italien avait été obligé de partir en Allemagne, Mme CHINI a voulu, dans un sursaut de patriotisme, venir en aide à tous les Français, qui voulaient chercher un refuge de l'autre côté de la frontière.

Mais ces allées et venues vers la frontière n'avaient pas échappé aux troupes allemandes assurant la surveillance de la frontière franco-suisse. Il est exact qu'elle a subi des tortures lors de son arrestation, notamment la baignoire électrique, et le 17.10.1944, elle quittait Delle pour être déportée au Camp de Ravensbrück.

Elle revint dans notre ville le 7 juillet 1945, malade des suites des souffrances endurées et perçoit actuellement une pension à titre militaire.

Son mari revint en France en mai 1945. Le ménage CHINI a actuellement 4 enfants, tous de nationalité française et est bien estimé de la population delloise.

Les faits mentionnés dans la lettre de Mme CHINI sont tels qu'ils se sont passés et sont confirmés, par les personnes qui ont connu l'activité clandestine de Mme CHINI.

L'Officier de Police

Min

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RECEVU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lucie Chini, dont le mari est prisonnier de guerre, élève seule ses enfants. Spontanément, elle propose ses services à des réfugiés devant passer en Suisse. Elle est parfois en contact avec les religieuses de l'orphelinat de Delle qui agissent clandestinement. Arrêtée le 18 octobre 1944 puis déportée le 10 novembre 1944, elle fut libérée à Leipzig (kommando du KL Buchenwald) le 30 avril 1945.



LES RELIGIEUSES DE L'ORPHELINAT DES URSULINES DE DELLE

Sœur Nelly, Orphelinat de Delle

ADTB, 99W229



PREFECTURE
du
TERRITOIRE de BELFORT
-:-:-:-:-
Cabinet du Préfet

- REPUBLIQUE FRANCAISE -

ETAT SIGNALÉTIQUE

Nom de l'intéressé : *Sœur Nelly (née Hirlimann Lina)*
- Orphelinat de Delle -

Renseignements divers d'état civil : *née à Strasbourg le 20 mai 1902*
de Antoine et de Emma Grant.

Situation actuelle : *célibataire (sœur garde-malades)*
(en cas de décès le signaler)

Etat signalétique des Services Militaires :

Durée des Services : *Neant*

Grade :

Blessures :

Citations :

Décorations :

Date de ralliement à la France Libre : *1942*

Service dans les Forces Françaises Libres ou dans l'Administration
Centrale ou Coloniale de la France Libre :

Services dans la Résistance Intérieure (désignation du groupement
auquel a appartenu l'intéressé) *Network Breton, N.M.B. 88*
a tenu constamment le courrier de la République pour la Suisse
a transporté des armes de la Suisse aux lieux de destination
a hébergé logé et reçu pendant l'occupation les membres de la
résistance de passage à Delle allant et venant de Suisse.

PREFECTURE
du
TERRITOIRE de BELFORT
-:-:-:-:-
Cabinet du Préfet

- REPUBLIQUE FRANCAISE -

RAPPORT JUSTIFICATIF MENTIONNANT LES TITRES DE
L'INTERESSE A LA RECOMPENSE ENVISAGEE.

Religieuse qui de la début de l'occupation ennemie
se signale par ses actions résistantes dans la région de
Delle. Organise rapidement un courrier régulier à desti-
nation de la Suisse. Rejoint le réseau Breton (N.M.B. 88)
remplit toute ses missions avec succès. Effectua à plusieurs
reprises des transports d'armes rapportés de Suisse. Hébergea
pendant toute la durée de l'occupation des membres de la
Résistance passant ou revenant de Suisse. Fit passer la
frontière à des centaines d'évadés (journaliers militaires ou civils)
après les avoir logés et nourris.
Continue son action sans faiblesse jusqu'à la libéra-
tion avec un esprit de sacrifice digne ~~de~~ d'éloges.

PROJET de CITATION

Mouvement MARC BRETON
9 Rue Coysevox PARIS 18°
MARcadet 00,65

CERTIFICAT d'Appartenance

Je soussigné de BUXEUIL de ROUJOUX Jean André,
alias MARC BRETON, fondateur et liquidateur du Mouvement MARC
BRETON (Saône et Loire), chevalier de la Légion d'Honneur, dé-
coré de la croix de Guerre et de la Rosette de la Résistance ce-
tifie que :

Madame HIRLMANN Réanoms Lina Anna Sœur NELLY
née le 21 mai 1907 à Brumath -Strasbourg
domicile actuel Orphelinat St-Joseph à DELLE (Tre de Belfort)
est inscrit au Mouvement MARC BRETON sous le
Matricule 88 depuis février 1941
Fonctions exercées : agent permanent bénévole
Missions remplies :
A constamment assuré la liaison entre les agents alliés
à travers la frontière suisse et le transport du matériel d'é-
mission et du courrier.

Fait à Paris le 13 mars 1951
Pour valoir ce que de droit

Le liquidateur
de BUXEUIL de ROUJOUX Jean André
suit la signature
alias Marc Breton

Pour copie conforme:

Le Maire,

POUR LE MAIRE EMPLOIÉ

L'ADJOINT

Cottier



PREFECTURE
du
TERRITOIRE de BELFORT
Cabinet du Préfet

- REPUBLIQUE FRANCAISE -

ETAT SIGNALÉTIQUE

Nom de l'intéressé : *Sœur Odile (orphelinat de Delle)*
Renseignements divers d'état civil : *Fille de Marie Josephine Emmanuelle
Krantergersheim Bas. Rhin*
Situation actuelle : *célibataire, sœur épave malade*
(en cas de décès le signaler)
Etat signalétique des Services Militaires :
Durée des Services : *Neant*
Eclaireurs :
Citations :
Decorations :

Date de ralliement à la France libre : *1942*

Service dans les Forces Françaises Libres ou dans l'Administration
Centrale ou Coloniale de la France Libre :

Services dans la Résistance intérieure (désignation du groupement
auquel a appartenu l'intéressé)

*Collaboratrice de Sœur Nelly d'aide dans
toutes les missions. S'a toujours accompagnée surtout
dans les plus dangereuses.*

PREFECTURE
du
TERRITOIRE de BELFORT
Cabinet du Préfet

- REPUBLIQUE FRANCAISE -

RAPPORT JUSTIFICATIF MENTIONNANT LES TITRES DE
L'INTERESSE A LA RECOMPENSE ENVISAGEE.

Religieuse qui de la début de l'occupation
devient la collaboratrice de Sœur Nelly dans son
action contre l'ennemi. Secours Sœur Nelly dans
l'acheminement du courrier en Suisse. Accompagne
Sœur Nelly dans les missions les plus dangereuses
comme le passage et l'hébergement d'évadés
militaires ou civils se dirigeant en Suisse.

PROJET de CITATION

Sœur Odile, autre religieuse de l'orphelinat de Delle, ayant participé à des
opérations clandestines aux côtés de Sœur Nelly
ADTB, 99W233

Certificat d'appartenance de Sœur Nelly au mouvement
Marc Breton
ADTB, 1673W7

Région de
Franche-Comté.

Gendarmerie Nationale.

---:---:---

Section de
Belfort.

Ce jourd'hui neuf Juin mil neuf cent quarante
quatre à sept heures 30'.

Brigade de
Beaucourt.

Nous soussignés, G A S S E R, Georges,

et D U V E R N O I S, René,

N° 220.

Du 9 Juin 1944.

---:---:---:---

Procès-verbal

de

renseignements

sur le décès de

Mme F A R N I E R

Marguerite, 43 ans,

tuée à la frontière

franco-suisse

par les services

Allemands.

Expédition.

gendarmes à la résidence de Beaucourt, département
du Territoire de Belfort, revêtus de notre uniforme
et conformément aux ordres de nos chefs; ayant ap-
pris par la rumeur publique qu'une femme avait été
tuée par la douane allemande dans la région frontiè-
re aux environs, et enterrée à Delle, nous nous som-
mes mis en relation téléphonique avec la brigade de
cette localité qui nous a fait connaître, qu'effec-
tivement une femme avait été enterrée à Delle et
que la déclaration du décès avait été faite en
mairie, le 5 Juin 1944 à neuf heures, par le douanier
français, Dauphin, Joseph, Léon, interprète à la dou-
ne allemande, au nom de:

Marguerite, Suzanne, FARNIER, domiciliée à Pagny-
Derrière Barine, (Meurthe-et-Moselle), née à Toul, le
11 Juillet 1900, infirmière bénévole, de parents in-
connus, de même que le nom du mari, décédée le 3
Juin 1944 à 22 heures 30.

En service dans la commune de St-Dizier, nous
avons appris qu'une fusillade avait été entendue
le 3 Juin 1944, vers 22 heures 30, dans la forêt,
au lieu dit 'Pré Lafond', à proximité du Val de St-
Dizier, à environ deux kilomètres de la frontière
franco-suisse et que le lendemain matin, et que le
lendemain matin des douaniers allemands s'étaient
rendus à cet endroit avec une camionnette et le Doc-
teur Courtot de Delle et avaient eu emmener la vic-
time dans leur camionnette fermée.

Fait et clos à Beaucourt, le 9 Juin 1944.

Trois expéditions: 1ère, à Monsieur le Procureur de
la République à Belfort.- 2ème, à Monsieur le Préfet
à Belfort.- 3ème, aux archives.



SUZANNE KRICQ, AGENT DE LIAISON ET PASSEUSE ORIGINAIRE DE TOUL

<https://www.museedelaresistanceenligne.org/>

Suzanne Kricq alias Régina
assurait des passages à Delle vers la Suisse ; elle est
abattue par la douane allemande le 3 juin 1944. La
biographie citée ci-dessous donne les éléments
permettant de contextualiser son action à la
frontière à Delle (90).

<https://www.dominiquepotier.com/UserFiles/File/1-biographie-de-suzanne-kricq-alias-regina.pdf>

<https://maitron.fr/spip.php?article236422>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT DES R.G.
DE BELLE;

DEBIE le 21 Juillet 1945.

N° 1311 R/T / 2504

RAPPORT

Le COMMISSAIRE DE POLICE, Chef du Service des R.G. de BELLE
à Monsieur le **P R E F E T** du Territoire de BELFORT.

OBJET : A/s de la reconnaissance au titre de la Résistance Intérieure Française, du ressortissant suisse EGGER Léon de BEAUCOURT. (T de B).

Référence : Demande d'enquête N° IO6623 de M. le Secrétaire d'Etat à la Guerre en date du 13-6-1952.

J'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat de l'enquête effectuée sur l'activité résistante, les circonstances, et les motifs de l'arrestation de l'intéressé :

Le ressortissant suisse EGGER Léon est né le 26 janvier 1923 à Saint-Dizier l'Evêque (Territoire de Belfort), des feus Paul et WEBER Ama. Il est actuellement domicilié à MALLERAY-BEVILLIERS, Canton de BERNE (Suisse).

Sous l'occupation allemande, Egger et ses parents exploitaient ~~sur~~ la ferme des Champs-Houdin, commune de Montbouton (T de B). Cette ferme est située près de la frontière franco-suisse.

Selon les renseignements recueillis, s'est au cours de l'année 1942, que l'intéressé a commencé à servir la résistance française? Il travaillait pour le compte de l'organisation O.C.M et du S.R Guerre, et fut très actif. Il effectua de nombreuses missions : conduite en Suisse de personnes recherchées par les allemands, d'aviateurs américains, de renseignements, ect.....

En outre, de nombreux réfractaires, résistants, agents S.R, furent hébergés dans la ferme qu'il exploitait avec son père.

Il fut arrêté le 11 avril 1944, à la ferme des Champs-Houdin, par la police allemande. Déporté à DACHAU,

.../...

il fut rapatrié en 1945, en très mauvaise santé.
La ferme des Champs-Houdin où il habitait avec sa famille, fut l'objet de plusieurs perquisitions effectuées par les allemands. Ces derniers y découvrirent un dépôt de guerre. Le père de l'intéressé fut également déporté à NEUENGAMME, où il est décédé.

A mon avis, rien ne s'oppose à la délivrance du certificat d'appartenance sollicité.

Le Commissaire de Police.
L. L. Inspecteur Principal
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
COMMISSARIAT
SPECIAL DE
SÛRETÉ NATIONALE
Carrière

FICHE POUR DÉPORTÉ

Nom EGGER
Prénoms Léon
Né le 26-1-23 à Val de St Dizier
Situation de famille célibataire
Montbouton
Date de déportation juillet 44
Camp Neckarguerak Mle.
Rapatrié le 4-5-45
Etat de santé au retour _____
Instruction générale _____
Profession exercée avant la déportation cultivateur
Employeur ses parents
Réintégré le _____
Non réintégré - Motif _____
Emploi demandé _____
Placé le _____
Employeur _____
Observations _____

ADTB, 1311W4

Léon Egger est arrêté le 11 avril 1944 et déporté à Dachau ; il sera libéré en 1945.

Paul, son père, est déporté à Neuengamme, où il est décédé.

ADTB, 99W217

RAPPORT

L'COMMISSAIRE de POLICE, Chef du Service des R.G. de DELLE

à Monsieur le P-R-E-T-B-T du Territoire BELFORT.

OBJET : a/s de la reconnaissance au titre de la Résistance Intérieure Française, du nommé RERAT Marcel de Saint Dizier l'Evêque (T de B).

Référence : Demande d'enquête N° IO6624 de M. le Secrétaire d'Etat à la Guerre en date du 13 juin 1952.

J'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat de l'enquête effectuée sur l'activité résistante, les circonstances et les motifs de l'arrestation de l'intéressé :

Le nommé R E R A T Marcel est né le 6 Septembre 1918 à BEAUCOURT (T de B). Avant sa déportation, il était domicilié chez ses parents à St Dizier l'Evêque (T de B).

Selon les renseignements recueillis, sous l'occupation allemande, l'intéressé fut en relations avec de nombreux résistants de la région. Sa famille habitant St Dizier l'Evêque, village situé sur la frontière franco-suisse, il pu travailler en qualité de passeur. Il effectua de nombreuses missions : conduite en Suisse de soldats alliés, de personnes recherchées par les allemands, de courrier, ect

Au cours de cette enquête, il n'a pas été possible d'établir à quel réseau ou organisation il appartenait; néanmoins il était en relations avec les résistants de la région, et avec les agents du S.R français qui se rendaient clandestinement en Suisse. Il semble qu'il n'ait appartenu à aucune organisation et

.../...

qu'il devait travailler isolément.

Il fut arrêté le 7 mai 1944, par la police allemande, sur le territoire de la commune de St Dizier l'Evêque (T de B), alors qu'il se préparait à franchir clandestinement la frontière, pour conduire en Suisse quatre aviateurs de l'armée américaine. Déporté en Allemagne, il est mort à MAUTHAUSEN le 21 décembre 1944.

Il fut arrêté avec 16/ nommés OEUVRARD (père et fils), le nommé HULLMANN, et le curé de la paroisse de St Dizier. Le fils OEUVRARD, prénommé Jean, est mort en déportation. Les autres furent relâchés faute de preuves.

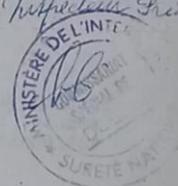
RERAT Marcel est considéré comme résistant, par les résistants de la région et par l'Association locale des déportés de BEAUCOURT (T de B).

Après la libération de notre territoire, une enquête fut effectuée par les Services américains en vue de récompenser les passeurs des quatre aviateurs. Les familles RERAT et OEUVRARD ont reçu une somme d'argent et une décoration américaine.

A mon avis, vu les renseignements recueillis, rien ne s'oppose à la délivrance d'un certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française.

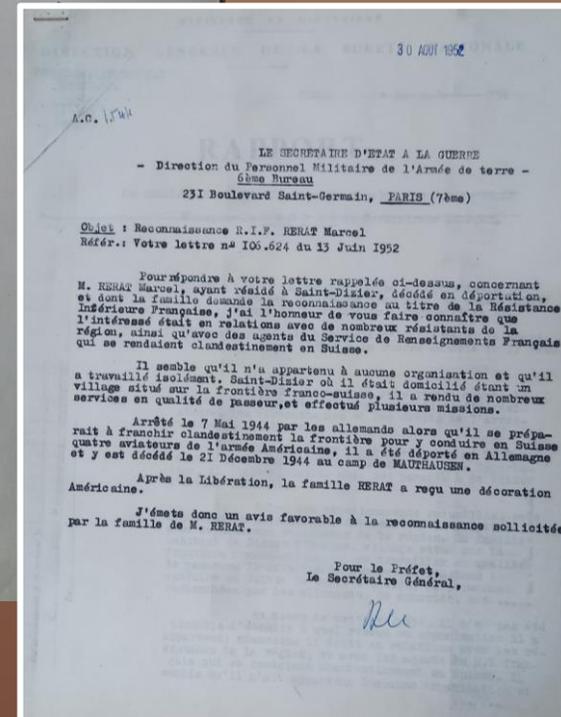
Le Commissaire de Police.

P. Le Commissaire de Police



Marcel RERAT,
passeur à Saint Dizier
l'Evêque, arrêté le 7
mai 1944 ; déporté à
Mauthausen où il
décède le 21
décembre.

ADTB, 99W353



Vu et transmis à Monsieur le

Le

Le franchissement de la ligne de démarcation

Le belfortain Paul KOEPLER

Né le 14 février 1921 à Belfort (Territoire de Belfort), abattu par les Allemands le 31 mars 1943 à Poligny (Jura) ; marchand forain ; passeur ; agent des services de renseignement militaires, résistant.

Né dans une famille d'origine alsacienne, Paul Koepfler était fils de Caroline Madeleine Koepfler, sans profession. Déclaré à la naissance par le père, François Weichinger, allumeur de gaz, la reconnaissance fut annulée par jugement du Tribunal civil de Belfort le 4 mai 1921.

Paul Koepfler était marchand forain.

Après la défaite de 1940, Belfort avait été incluse dans la « zone réservée » (ou « zone interdite ») délimitée pour accueillir des colons allemands et était devenue de ce fait un point de passage vers la zone non-occupée pour les nombreux Alsaciens et Lorrains désireux d'échapper à la conscription dans les armées du IIIème Reich. Paul Koepfler se fit passeur et acquit une grande renommée après avoir réussi à faire franchir la ligne de démarcation à 120 personnes au cours de la nuit de Noël 1940. Cet exploit lui valut d'être condamné à mort par contumace et de voir sa tête mise à prix par les autorités allemandes. Il attira également l'attention des services de renseignement militaires français qui le recrutèrent pour effectuer des liaisons et des missions d'espionnage en zone interdite. Il s'était établi à Poligny (Jura).

Arrêté le 3 mars 1941 près d'Arbois (Jura) alors qu'il retournait à Belfort, porteur d'un courrier important, il fut transféré à Besançon où il subit de durs sévices. Sa condamnation à mort ayant été confirmée, Paul Koepfler se trancha la gorge dans sa cellule, quatre jours avant la date prévue pour son exécution. La blessure était si profonde que les Allemands le jugèrent perdu et le firent transférer à la morgue de l'hôpital Saint-Jacques où il reçut les derniers sacrements. Mais le personnel médical réussit à le sauver et à le faire évader vers la zone non-occupée. Sa blessure lui avait tranché les cordes vocales et nécessitait des soins qu'il reçut à Poligny (Jura) puis à Lyon (Rhône). Il allait en conserver une large cicatrice et une forte altération de la voix. Le général Frère, gouverneur militaire de Lyon, lui adressa une lettre de félicitations pour sa conduite héroïque.

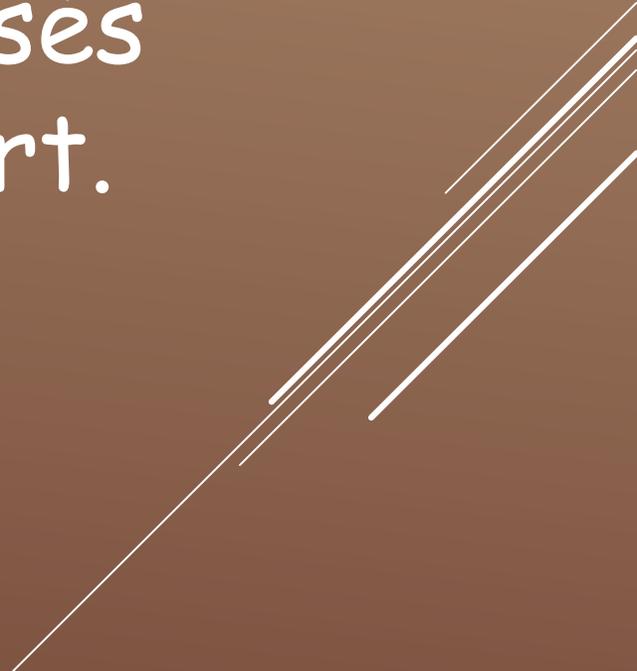


Musée de la Résistance, Besançon

Le Maitron

[KOEPLER Paul, Jean - Maitron](#)

L' aide aux prisonniers, aux
opposants politiques pourchassés
et aux familles juives à Belfort.

Decorative white lines consisting of several parallel diagonal strokes in the bottom right corner of the slide.

ETAT SIGNALÉTIQUE

Nom de l'intéressé : **DECOURBEY Eugénie**
femme divorcée de **Gebl** et
demeurant à Belfort 20 Rue de Cronstadt
Renseignements divers d'état civil : née le 4 novembre 1902
à Montbeliard (Doubs)
2 enfants de 2 ans et 13 ans. Le 1^{er} fils également séparé politiquement
Situation actuelle : Rédactrice mairie de Belfort
(en cas de décès le signaler) actuellement déportée politique
en Allemagne.

Etat signalétique des Services Militaires : /

Durée des Services : /

Grade : /

Blessures : /

Citations : /

Décorations : /

Date de ralliement à la France Libre :

Service dans les Forces Françaises Libres ou dans l'Administration
Centrale ou Coloniale de la France Libre :

Services dans la Résistance intérieure (désignation du groupement
auquel a appartenu l'intéressé) Depuis 1941

Contacts permanents avec "Libération"
jusqu'en 1942 avec "Lorraine"

RAPPORT JUSTIFICATIF MENTIONNANT LES TITRES DE
L'INTERESSE A LA RECOGNITION ENVISSAGEE.

Admirable femme française, rédactrice à la mairie de Belfort
à la débute de l'occupation, résiste à l'ennemi en s'occupant sys-
tématiquement du sabotage administratif; s'est mise en liaison avec
l'origine avec les mouvements de Résistance "libération" et "Lorraine"
leur apportant des renseignements, les secourant dans leur tâche
avec une activité inlassable. Au cours des années 41-42 et 43
a permis l'évasion de nombreux prisonniers de guerre français en
les habillant et en leur procurant de faux papiers. A été l'auteur de
nombreux actes d'identité. Arrêtée par le Gestapo en mai 1943
garda le silence le plus complet sur ses compléments; fut condamnée
à 1 an de prison et déportée en Allemagne; quitta après 8 mois
de cellule. Revenue à Belfort en novembre 1943 reprit immédiatement
à la mairie son activité résistante. Continua sa mission de renseignements
auprès du mouvement "Lorraine" aidant au camouflage de résistants, appor-
tant la documentation sur le PROJET de CITATION
respect. Etrava volontairement les rapports administratifs destinés à
l'ennemi. Prise dans un guet après l'heure par la milice fut arrêtée
une seconde fois le 7 septembre 1944 et déportée à nouveau en Alle-
magne où elle est encore. A l'un de ses fils déporté également pour
faits de "Résistance".

FABRICATION DE FAUX PAPIERS

Eugénie DECOURBEY, employée à la
mairie de Belfort établit de fausses
cartes d'identité à des prisonniers
évadés, à des familles juives fuyant la
Belgique; arrêtée à deux reprises, elle
est déportée à Mannheim le 26 octobre
1944.

ADTB, 99W233

ADTB, 1673W9

Annexe à Modèle n° I (Circulaire n° 050 T.L.:B 594 du 7/11/44)

En cas d'arrestation, internement ou déportation :

Date de l'arrestation: 12 mai 1943 et 7 septembre 1944

A quel endroit et dans quelles conditions ? à la mairie de Belfort bureau
militaire au cours de mon travail, la 1^{ère} fois par le Gestapo rue Neuve-Belle
la 2^{ème} fois par le service des S.D. Kommando de Dijon et les 3^{èmes} Américains Belfort
Interné à : Friedrichshafen - Belfort - La Butte Vaucanson - Les Hôpitaux à Belfort

Déporté à : Schwabmünchen le 22 juillet 1943
à Mannheim le 26 octobre 1944

Situation dans le camp où a eu lieu l'internement :
prisonnière

Libéré le 14 janvier 1944 Dans quelles conditions ? à la suite d'un recours
en grâce
le 29 Mars 1945 - par les Américains lors de la libération de Mannheim
ou disséminé le :

ou disparu le :

Rentré le 1^{er} le 14 janvier 1944 - 2^{ème} le 14 avril 1945

M^{me} Decourbey Eugénie
5 rue de Cronstadt
Belfort

Certifié exact :

A Belfort, le 5 février 1947

Signature :
E. Decourbey

Je soussignée Decourbey Eugénie domiciliée
à Belfort 24 rue du Cronstadt, certifie
sur l'honneur, les faits suivants:
En 1940, après la débacle, alors qu'il y
avait à Belfort des camps de prisonniers,
M^{me} Lafolye demeurant à Belfort rue de
la Sûze, me mit en rapport avec
M. Fierri commandant faubourg de France 44
pour l'établissement de fausses cartes
d'identité à des prisonniers évadés.
J'en établis, depuis cette date, à de nom-
breuses reprises.

En avril 1943 j'en établis 13 pour
des incélestes qui se sauvaient de
Belgique; ces cartes remises à M. Fierri
furent délivrées par lui à M^{me} Dillenseger,
qui ravitaillait les dites personnes.
Lors de son arrestation à cette époque,
M^{me} Dillenseger indiqua qui lui procurait
les cartes; M. Fierri, à son tour, confirma
que c'était moi qui faisais ces cartes,
arrêtée le 13 mai 1943, au bureau
militaire de la mairie où je suis employée.
Je fus incarcérée à Friederich puis à
la Butte. Traduite devant le conseil
de guerre allemand, condamnée à un
an de prison, je fus emmenée à Troyes
puis déportée à Schwabisch Gmünd

jusqu'à fin décembre 1943, date à laquelle
je fus rapatriée après un séjour dans les
prisons de Stuttgart Cannstatt, Karlsruhe
et Belfort.

Revenue à Belfort le 14 janvier 1944
je recommençai à établir des fausses cartes
chaque fois que cela me fut demandé; nous
avons à ce moment, M. Jacquemin mon
chef de bureau et ma collègue M^{lle} Bouvier,
de faux cachets; ces personnes peuvent certifier
mes dires ainsi que M. Erb.

Le 7 septembre 1944 je fus à nouveau
arrêtée. Mon chef de bureau M. Jacquemin
et M. Perrionsey capitaine des sapeurs
pompiers subirent le même sort.
Inclus copie de mon mandat d'arres-
tation qui stipule que je fus arrêtée
"Pour aide et protection à la Résistance".
Enfermée à Friederich je fus déportée
à Mannheim le 26 octobre 1944 d'où
je suis revenue le 14 avril 1946.

Certifié sincère
Le 13 avril 1946
E. Decourbey

Rapport d'activités clandestines

Document
établi par
Eugénie
Decourbey
relatant son
action
clandestine et
ses
arrestations.

AMB, 3Z25

L'AIDE DES CHEMINOTS

Jules Chagniot, chef
lampiste en gare de Belfort.

ADTB 99W233

- ETAT SIGNALETIQUE -

Nom de l'intéressé : CHAGNIOT Jules
Adresse: 29 rue du Lycée BELFORT
Né le : 13.2.1896
à Belfort *Champagny (H. 2.5)*
Situation actuelle: Marié - 2 enfants
(Signaler si l'intéressé est décédé)
Profession: Chef Lampiste Principal S.N.C.F.
Service militaire: S.A.
Classe: 1916
Arme: Infanterie
Durée: du 15.4.1915 au 9.1.1919
Grade (Active Réserve Adjudant)
(F.F.I. est-il homologué)
Blessures: 3
Citations: 1
Décorations: Croix de guerre 1914-1918
Date de la première participation effective à la Résistance:
Janvier 1943
Services dans la Résistance: (désignation du groupement auquel a
appartenu l'intéressé)
Services rendus: Mouvement " FERRAND "
Passage en gare de Belfort de prisonniers de guerre français évadés,
vers la zone libre - Evasion d'ouvriers requis pour le S.T.O. - Entraves à la
circulation des convois ennemis et sabotage du matériel roulant .-

- PROJET DE CITATION -

-!-!-!-!-!-!-!

CHAGNIOT Jules

Marié - 2 enfants - Chef Lampiste S.N.C.F.

Nommé Chef de Groupe en Janvier 1943 pour la Gare de Belfort, a favori-
sé le passage vers l'intérieur de prisonniers de guerre français évadés,
ainsi que la fuite d'ouvriers requis pour le S.T.O. - A entravé au possible
la circulation des convois ennemis et a saboté le matériel roulant au ser-
vice de l'occupant - Arrêté et torturé par la Gestapo; le 3.2.1944, a été
remis en liberté le 31.5.1944 grâce à son sang froid - Recherché à nouveau
à plusieurs reprises à passé les lignes à Grange-La-Ville en Aout 1944.-

ETAT SIGNALÉTIQUE

Nom de l'intéressé : **GRANDCLAUDE** Joseph, Alfred, Emile
né le 9 septembre 1896 à Mchancourt (U. de l'Yvelle)
19 Avenue 7. Jams - Belfort

renseignements divers d'état civil : Marié trois enfants

Situation actuelle : Chef de gare adjoint à Belfort
(en cas de décès le signaler)

Etat signalétique des Services Militaires : Engagé Volontaire
pour la durée de la guerre 1914-1915

Durée des Services : Octobre 1915 au 21 Mar 1919

Grade : Maréchal de Logis

Mémoires : une

Citations : une

Décorations : Médaille de l'Étoile - Médaille de l'Étoile - Croix de guerre
Médaille Militaire - Croix du Combattant Volontaire

Date de rattachement à la France libre : 1940

Service dans les Forces Françaises Libres ou dans l'Administration
Centrale ou Coloniale de la France Libre :

Services dans la Résistance intérieure (désignation du groupement au
quel a appartenu l'intéressé) : Felli à l'origine - Rallie
- Mouvement de Résistance "Lorraine"

RAPPORT JUSTIFICATIF MENTIONNANT LES TITRES DE
L'INTERESSE A LA RECOMPENSE ENVISAGEE.

Dès le début de l'occupation fut en relation avec
l'un des prisonniers de la Résistance à Belfort M. Glassy.
Fournissait régulièrement des renseignements sur les chemins de fer,
le trafic, le transport de troupes et de matériel. A favorisé
la circulation des l'ennemi de la Gare de remblais d'Argemont
réunis de Résistance. A facilité de nombreuses fois l'évasion de
prisonniers, venant immédiatement des contacts lors du passage
de trains de prisonniers en gare de Belfort. En octobre 1944
lors des répts incessants de l'ennemi à faire évader 2 personnes
vers + Verrières et Blaucourt et les a cachés et hébergés à son domicile.
leur a facilité le passage en Suisse - Fut arrêté en
septembre 1944 lors de la grève des chemins de fer relâché grâce
à son sang-froid et à son attitude devant l'ennemi. A payé son
personnel à l'échelle de l'occupation. A toujours couvert de son autorité le
personnel placé sous ses ordres. PROJET de CITATION

En sa qualité de chef de gare adjoint
de la gare de Belfort a dès le début de l'occupation
organisé la Résistance à l'ennemi dans son service.
Favorisé l'évasion de prisonniers de guerre français
et de prisonniers civils ; leur facilité l'évasion
par la Suisse. Travail avec régularité et resser-
gements importants sur le trafic aux organisations
de Résistance. A l'origine de la grève des chemins de
fer en septembre 1944 fut arrêté par l'ennemi puis relâ-
ché grâce à son calme et à son sang-froid.
Véritable chef qui sut insuffler à son
personnel l'esprit de la Résistance dès le début
de l'occupation.

Joseph
GRANDCLAUDE,
chef de gare
adjoint à Belfort.

ADTB 99W233

Les relations entre gouvernement français et l'administration militaire allemande s'enveniment. Sur certaines questions, le conflit est plus latent. C'est ainsi que la "Légion du Combattant" créée par le Maréchal Pétain lui-même est interdite en zone occupée; que le décret du Maréchal portant dissolution de toutes les associations d'anciens combattants ne "tonche pas" disent les autorités d'occupation les organisations en territoire occupé. En somme il apparaît que la "collaboration" se relâche singulièrement.

Samedi 4 janvier 1941.- Température, toujours très basse: -12°; rues encombrées de neige que de nombreuses équipes s'efforcent d'enlever. De divers côtés, il revient que le 1 janvier de 15 à 16 heures, en zone occupée, les rues des villes et villages sont demeurées désertes. La même consigne a été observée en Alsace où l'on a même chanté la Marseillaise. Comme représailles, expulsion de 30000 Alsaciens. Dans certaines localités, afin d'obliger les habitants à sortir bon gré malgré de chez eux, un certain nombre de bicyclettes saisies sans grande raison ne devaient être rendues à leurs propriétaires que s'ils venaient les rechercher entre 15 et 16 heures. Certains ont préféré les abandonner.

De nouvelles affiches à cadre tricolore sur papier blanc, donc de caractère officiel ??? Elles appostent un slogan nouveau à la propagande antibritannique.

Deux répétitrices des Cours secondaires sont incarcérées. Mlles Gagnot et Baby sont accusées d'avoir facilité l'évasion de prisonniers, ou d'avoir transmis leur correspondance. Tout ceci et bien d'autres faits montrent que la collaboration franco-allemande n'est pas sympathique à nombre Français.

A 20 h 45 un officier allemand se présente à mon domicile, pensant y trouver son commandant qu'il croit logé chez moi. Revenu de sa méprise, il s'excuse fort courtoisement et son terme plutôt choisis.

La bataille pour Bardia continue à l'avantage des Britanniques.

Dimanche 5 janvier 1941.- Le "Jour des Rois" est avancé; mais la galette elle-même est vendue contre tickets de pain; ce qui gêne le commerce, car les tickets sont exigés même pour les gâteaux individuels.

De plus en plus se manifeste un malaise gouvernemental. Le départ de MM. Laval et Baudoin indique que l'influence pro-germanique n'est plus prépondérante.

Très mauvais temps dans tout l'Est, le Sud-Ouest, le Sud-Est. Neige abondante à Toulouse. Il neige même à Marseille.

Les journaux locaux publient une photographie de la place de la Concorde à Paris du 2 janvier 1941. Pas une âme. On croirait que la photographie est celle qui a pu être prise le 1 janvier, alors que la consigne de rester chez soi était respectée unanimement.

A 19 h45 la radio annonce la mort de M. Henri Bergson à l'âge de 81 ans. L'Espagne, la Yougo-slavie, le Saint-Père adressent des télégrammes au Maréchal Pétain à l'occasion du 1 janvier.

Lundi 6 janvier 1941.- Au matin la radio annonce la prise de Bardia en Lybie 30 000 prisonniers dont 5 généraux. Le total des pertes dans ce secteur est pour l'Italie de 68 000 hommes.

Dans un urinoir de Bellort, on peut lire, écrite à la craie, cette phrase en allemand très correct: "Français, ayez pitié de nous, quand nous serons vaincus".

A Paris les facéties des étudiants continuent. Comme le port de tout insigne est interdit, les étudiants abhorrent une large ceinture avec des phrases comme celles-ci: La Grèce (la graisse) bout; le macaroni est cuit. Au côté, ils portent leur pompe de bicyclette à la façon du poignard des officiers allemands.

L'AIDE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Rapport d'un inspecteur de l'éducation nationale, M. Dorey, 1940-1941

ADTB, 99 W 172

Il évoque, le 4 janvier 1941, l'arrestation de deux enseignantes pour avoir facilité l'évasion de prisonniers de guerre.

NOTICE INDIVIDUELLE

NOM et PRÉNOMS : LAMEY Louise Marie Anne

(Prénom sans souligner)

PROFESSION : sans

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 21 Novembre 1900 à VUILLAFANS (Doubs)

NATIONALITÉ : française

DOMICILE : BELFORT, 17 Rue du Cardinal Mercier

TITRES UNIVERSITAIRES :

DISTINCTIONS HONORIFIQUES :

SERVICES CIVILS :

(Fonctions publiques, Professions, Situations diverses)

SERVICES MILITAIRES :

BLESSURES OU CITATIONS DIVERSES : Déportée politique

SERVICES EXCEPTIONNELS

Mère d'une famille de résistants : son mari déporté mort en Allemagne, son fils fusillé au Salbert.

A toujours apporté à la résistance son appui et son aide, en aidant à cacher des armes, à héberger des prisonniers évadés.

Ravitailait chaque jour, pendant 15 jours, des prisonniers Hindous évadés d'EPINAL, qui se cachaient dans les bois d'ERREVET.

A hébergé chez elle, à ERREVET, 17 prisonniers Hindous pendant 15 jours, et un alsacien évadé d'Allemagne.

Arrêtée le 23 Septembre 1944 ; emprisonnée à Friedrich jusqu'au 3 Octobre 1944, puis 6 jours de prison à MULHOUSE, puis 6 semaines camp de SCHIRMECK, puis 5 mois à GAGUENAU (Allemagne) ; libérée le 14 Avril par la lère. Armée Française.

Louise LAMEY apporte son aide aux prisonniers Hindous, évadés d'Épinal (88).

Internés au *Frontstalag* 315 à Chantraine, près de 2000 prisonniers profitent du bombardement opéré par une escadrille américaine en mai 1944, pour se réfugier dans les forêts autour d'Épinal. Certains gagnent ensuite le nord du Territoire de Belfort.

ADTB, 99W229

GUERRE DE 1940 - 1945

ACTIVITES DE Mlle E.MOTTET pendant l'OCCUPATION . -

Belfort occupé le 18 Juin 1940, les casernes , en 2 ou 3 jours, se remplirent de 32.000 Prisonniers . Tout était désorganisé : la Croix-Rouge avait fermé ses hôpitaux et était partie ; la moitié de la population avait quitté la Ville . Le Préfet et le Maire s'organisaient pour résister à l'envahisseur avec des moyens très réduits, un grand nombre de fonctionnaires étant partis eux aussi

Mlle MOTTET chargée des postes de secours de la ville , restée seule des Membres du Comité de la Croix-Rouge, comprit qu'il fallait faire quelque chose. Sans ressources, sans moyens, son premier but fut d'obtenir de l'occupant l'autorisation d'entrer en contact avec les prisonniers . La chose faite avec l'aide de quelques bonnes volontés regroupées autour d'elle et de la population restée sur place et qui n'était pas la plus riche, du ravitaillement put être distribué, des secours de toute nature apportés . Deux infirmières et une Religieuse furent affectées par ses soins 2 heures tous les matins dans chaque caserne et elle-même autorisée à entrer dans tous les camps durant la journée .

C'est ainsi que Mlle MOTTET créa le Centre d'Assistance aux Prisonniers de guerre de Belfort qui fut le premier à fonctionner légalement en France dès le début de l'occupation .

Les médecins faisant défaut, sur son intervention, des médecins prisonniers furent mis à la disposition de la population afin d'apporter leurs soins au Centre d'Assistance et dans les différents quartiers de la Ville .

Après de multiples démarches auprès de l'occupant Mlle MOTTET put établir une liaison avec l'Alsace et ramener ainsi les cantines des Officiers internés en vue de leur départ pour l'Allemagne dans les casernes de Colmar et les faire parvenir ensuite à leur famille par différents moyens pas toujours très licites Cette liaison lui permit également de recueillir un certain nombre de renseignements utiles et de favoriser certains départs .

Elle assura ensuite à la gare de Belfort le ravitaillement de tous les trains acheminant vers l'intérieur : les femmes, les enfants, les vieillards expulsés d'Alsace . Elle s'attacha à atteindre dans les villes qu'ils devaient traverser les organismes capables de leur assurer accueil, soins et ravitaillement de Belfort jusque dans le sud-ouest . Ce n'était pas chose facile dans un pays complètement désorganisé mais la bonne volonté de tous : téléphonistes et chefs de gare des villes alertées lui permit, en moins d'une journée, de résoudre le problème .

Une importante question se posa au Centre dès sa création : celle de la transmission à leur famille des lettres des prisonniers internés dans la ville . Après de difficiles interventions Mlle MOTTET obtint des autorités allemandes que ces lettres (il y en avait chaque jour des sacs) soient confiées au Centre

et acheminées par ses soins vers leurs destinations . Là encore, elle fit du bon travail .

Le Centre d'Assistance qu'elle dirigeait fit partie dès août 1940 du réseau Kléber-Bruno et jusqu'au terme de l'occupation continua " à servir " sous son impulsion (évasions, hébergement, dissimulation d'armes, etc..) comme il le faisait du reste dès les premiers jours .

Le Gouvernement ayant obtenu l'envoi de colis aux prisonniers, un organisme national fut alors créé et l'on demanda au Centre de Belfort de s'y rallier avec Mlle MOTTET comme Déléguée Départementale du Comité Central d'assistance aux prisonniers de guerre . C'est ainsi que des milliers de colis furent confectionnés avec les vivres mises à la disposition du Centre par le Comité Central ; et ce à raison d'un colis par mois et par prisonnier et acheminés vers les différents stalags .

Mlle MOTTET installa un ouvroir afin de donner du travail aux femmes de prisonniers et de pouvoir ajouter du linge aux colis envoyés . Elle organisa également les vacances des enfants en accord avec les familles .

Le ravitaillement des trains de rapatriés revenant en France durant toute la guerre les malades et autres libérés dans les camps allemands s'imposant en gare de Belfort le Ministère de la Guerre demanda à Mlle MOTTET d'assurer sa Déléguée Départementale avec le Centre d'Assistance comme organisme .

Sous l'impulsion de son Maire Monsieur METZGER , aujourd'hui décédé, la Municipalité consciente de l'effort fait dès le début de l'occupation pour la seconder tant au point de vue des prisonniers de guerre que des internés et déportés civils au mépris du danger , fit installer par ses soins (j'étais à l'époque Directeur des travaux de la Ville) 5 chaudières au Centre d'Assistance, grâce auquel celui-ci aussitôt alerté pouvait , avec les vivres fournies à cet effet par le Ministère et ceux trouvés sur place , préparer un ravitaillement grandement apprécié par ceux qui reentraient . C'est ainsi que " le Werner " et " le Wolfgang " trains allemands d'évacuation furent plusieurs fois par semaine ravitaillés en repas chauds pour un effectif variant de 300 à 1.200 prisonniers par jour . Ce fut un dur travail de jour et de nuit , en toutes saisons, par tous les temps avec parfois d'interminables attentes sur les quais de la gare ; un train annoncé par les Allemands arrivant bien souvent avec un écart de plusieurs heures sur celle primitivement signalée .

L'étonnement et la joie des rapatriés étaient grands de se voir servir sur le quai de la première gare française les accueillant, un repas chaud , par des Dames portant un uniforme qui avait été le leur . Repas servi avec une lenteur calculée très peu appréciée des Allemands , mais ceci afin de permettre à " certains égarés " dans les recoins du train de retrouver avec l'aide des employés de la gare plus tôt la liberté .

D'autre part des prisonniers indigènes étant mis à la disposition des cultivateurs du Territoire, leurs camps dans les différents villages furent également pris en charge par le Centre au nom du Ministère de la Guerre, visités et ravitaillés toutes les semaines .

Mlle MOTTET également entreprit auprès des autorités allemandes de nombreuses démarches afin d'obtenir l'autorisation de relever les corps des soldats tombés pour la défense de Belfort et enterrés par les Allemands sans cercueil au Cimetière des Mobiles ainsi que ceux restés au Fort Hatry et à la Miette . Ce fut un pénible travail mais le Centre put ainsi leur rendre une sépulture décente en attendant la libération .

C'est toujours à son action que tous les prisonniers morts, soit au début à l'Hôpital Militaire, ensuite confiés par les trains de rapatriés et hospitalisés à l'Hôpital Civil partirent avec un drapeau tricolore sur leur cercueil et au Cimetière des Mobiles, avec un piquet allemand pour rendre les honneurs.

Dès 1941 lors des premières arrestations d'un certain nombre de Civils français Melle MOTTET s'attacha à ne pas rompre le contact avec les prisonniers et parvint à obtenir de les ravitailler d'accord avec la PREFECTURE qui la chargea de toutes les questions concernant les internés, les déportés civils et leurs familles.

Ce fut alors pour elle les repas portés matin, midi et soir au Fort Hatry d'abord, à la caserne Friederich ensuite : les colis remis chaque jour : les voyages incessants à Besançon pour suivre ceux qui s'y trouvaient transférés, avec l'aide et l'appui, sur place, de Me KOCH, avocat à Mulhouse, replié dans la région, qui avait accepté à la demande de la Préfecture du DOUBS d'assumer officiellement la défense des personnes passant en Conseil de Guerre. Là aussi le travail clandestin de Melle MOTTET trouvait à s'exercer. Pour elle, la charge la plus pénible, fut certainement d'annoncer les condamnations à mort, puis les exécutions aux familles, de s'occuper de celles-ci ensuite de leur rapporter de Besançon la dernière lettre des leurs, obtenue avec beaucoup de difficultés des autorités allemandes, de retrouver le lieu de sépulture et de les y conduire, ainsi qu'à la libération d'assister à l'ouverture de tous les charniers, sa présence étant nécessaire pour certaines identifications.

L'autorisation de nourrir les internés ! il fallait en prévoir les moyens. Le Centre déjà surchargé par la confection des colis aux prisonniers de guerre, le ravitaillement des trains, ne pouvait en outre assumer trois fois par jour les repas à heure fixe que Melle MOTTET portait. Le restaurant GASSER fut sollicité de s'en charger et comme il fallait faire vite Melle MOTTET alerta téléphoniquement le Service des Prisonniers de Guerre au MINISTRE et elle obtint l'autorisation de donner à Madame GASSER, sans conditions, les vivres qui lui manquaient jusqu'à ce qu'un accord entre elle, la PREFECTURE et le Ravitaillement Général soit intervenu. Cela fait, le Centre continua en cas de difficultés imprévues à faire le nécessaire.

Lors du débarquement en Provence et sur les Côtes Atlantiques les prisons furent vidées et les internés repliés sur Belfort au Fort Hatry. Melle MOTTET porta chaque jour à ceux-ci un supplément de ravitaillement et s'attacha à se procurer clandestinement des listes de prisonniers afin d'en réclamer la libération aux autorités allemandes et fut heureuse, grâce à sa ténacité d'en obtenir un certain nombre.

Telle fut, sous l'impulsion de sa créatrice, l'activité du CENTRE DEPARTEMENTAL d'ASSISTANCE aux PRISONNIERS DE GUERRE et CIVILS dans son apport à l'effort général.

Jean LEGAY
Maire de BELFORT

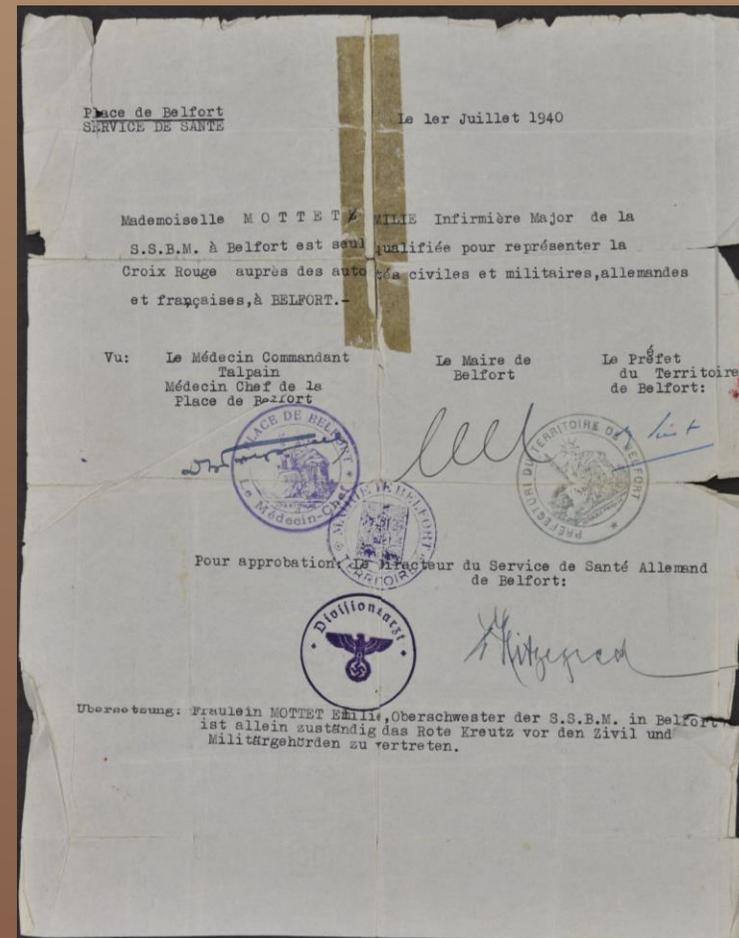
et durant la Guerre 1939-1945
Directeur de la Défense Passive de
BELFORT



EMILIE MOTTET



ADTB, 5ph665



Emilie Mottet, nommée représentante de la Croix Rouge, 1^{er} juillet 1940, ADTB, 1J1108

L'aide aux détenus des prisons et à leur famille (actions relatées par Jean Legay, pour la période 1939-1945) ADTB, 1J1108

BELFORT, le 25 Janvier 1946

Secrétariat Général des
Prisonniers de Guerre,
Déportés et Réfugiés
Direction Départementale
MAISON DU PRISONNIER ET
DU DEPORTE DU
Territoire de Belfort
12, rue du Dr Fréry

BELFORT

EM/PM

Je soussignée, Directrice Départementale des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, Déléguée durant l'occupation du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre, de la "Famille du Prisonnier", de la Direction des Prisonniers de Guerre au Secrétariat d'Etat à la Guerre, chargée par la Préfecture de toutes questions concernant les détenus politiques, tiens à attester que Mme GASSER a su servir la cause des nôtres en toutes circonstances, avec une compréhension et un dévouement rares.

Dès Juin 1940, elle a aidé avec le plus grand désintéressement au ravitaillement des prisonniers de guerre internés à la Caserne Gérard, recevant les familles et leur facilitant des entrevues. Quand "La Famille du Prisonnier" a demandé à la population d'accueillir quelquefois à sa table des enfants dont le père était derrière les barbelés, elle a pris en charge, deux fois par semaine une vingtaine d'enfants, organisant pour eux chaque année un Arbre de Noël suivi d'une distribution de friandises et vêtements;

En ce qui concerne les détenus politiques, elle fut plus efficace encore. Ayant accepté de faire des repas, elle a durant plus de trois ans, accompli le plus grand souci de leur assurer une nourriture soigneusement préparée, cela pour un prix si modeste fut bénéfique, il fut certainement au profit de celui de Mme GASSER. Elle s'est en outre multipliée pour aider dans la confection des colis de vivres de départs en Allemagne, comme elle n'a jamais hésité auprès des autorités allemandes, obtenant ainsi des libérations et sauvant quelquefois du pire sort,

Mme GASSER, a été pour moi, durant ces dures années la plus loyale et la plus sûre des collaboratrices. Elle a su accepter les risques de chaque jour, dans une action intelligente et continue, guidée par son cœur de femme et son devoir de française. Son souvenir demeurera toujours, dans notre Territoire

.../

Emilie Mottet

L'aide aux familles de
prisonniers

ADTB, 1J1108

JULIETTE GASSER

(RESTAURATRICE BRASSERIE KLÉBER, FAUBOURG DES ANCÊTRES) ; COLLABORATRICE DE MADAME EMILIE MOTTET

- DÈS 1940, RAVITAILLEMENT DE PRISONNIERS.

- A FACILITÉ L'ÉVASION DE CERTAINS PRISONNIERS(CI-CONTRE, LE TÉMOIGNAGE DE PIERRE DREYFUS-SCHMIDT)

- OCTOBRE 1941 : DÉSIGNÉE POUR ASSURER LA NOURRITURE DES PREMIERS INTERNÉS POLITIQUES AU FORT HATRY PUIS À LA CASERNE FRIEDRICH.

ADTB, 99W214

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Pierre DREYFUS-SCHMIDT, Avocat, ancien Batonnier du Barreau de BELFORT, ancien Député de BELFORT, ai l'honneur d'attester ce qui suit :

Capitaine au 171^e Régiment d'Infanterie de Forteresse, blessé et fait prisonnier le 19 Juin 1940 à SENTHEIM (Haut-Rhin), après avoir été successivement interné à CERNAY, FRIBOURG, en BRISGAU et NEUFBRISACH, je fus ramené à BELFORT à la fin de Juillet 1940.

On avait groupé au Fronstalag 140, Caserne Bougenel, certaines catégories de prisonniers "indésirables" et notamment une "Compagnie Juive" forte d'environ 500 hommes, et qui comprenait une vingtaine d'officiers.

J'étais à la même époque Maire de BELFORT et Conseiller Général de cette Ville. Dès mon arrivée à Bougenel, les allemands connurent ces qualités et je fus l'objet d'une surveillance tout particulière.

Malgré cela, des liaisons s'établirent immédiatement entre différents éléments de la population et moi-même, et cela grâce surtout à Mme GASSER. Celle-ci notamment réussit à me faire parvenir de nombreuses lettres, et de nombreux colis. C'est grâce à elle que j'ai pu prendre contact avec Mme Gabrielle Emile GEHANT qui organisa par la suite mon évasion du Fronstalag 140.

Non seulement, j'ai bénéficié personnellement et à tous les points de vue, matériel et moral, de l'action de Mme GASSER, mais je puis attester qu'à la même époque elle a rendu les mêmes services à de nombreux prisonniers de guerre du même camp. Elle faisait parvenir de la nourriture aux plus déshérités d'entre eux, et notamment à des Espagnols appartenant à des compagnies de travailleurs, en quantité très importante.

En résumé, tous ceux qui ont été prisonniers à BELFORT à cette époque connaissent le nom de Mme GASSER comme celui d'une bienfaitrice qui non seulement leur fit parvenir des vivres, et des lettres, malgré les sentinelles allemandes, mais qui permit en outre l'organisation de nombreuses évasions. Mon sentiment est que peu de Français ont autant droit à la reconnaissance et à la gratitude de tous que Mme GASSER. Après mon évasion "30 Novembre 1940", je ne revins à BELFORT que le 21 Novembre 1944 avec l'armée libératrice. Ayant repris à ce moment mes fonctions de Maire de BELFORT, j'appris que Mme GASSER avait continué à agir

.../

en bonne française pendant toute la durée de l'occupation, aidant plus particulièrement les Résistants, et les Internés, rendant les services les plus divers et les éminents à l'ensemble de la population.

En foi de quoi, je délivre le présent certificat.

BELFORT, le 19 Octobre 1951

Signé : P. DREYFUS-SCHMIDT

Le sauvetage des enfants

Quelques pistes...

- ✓ Témoignage d'une enfant cachée :

Jeanine Strubel : « Les dernières voix », Lucile BURNY, 2018.

- ✓ Olga Baumgartner Saint-Blancat, « Juste parmi les Nations »

Responsable de l'Armée du Salut à Belfort depuis août 1940 ; avec la Capitaine RIOM, entreprit le sauvetage de six enfants Juifs de Belfort.

<https://yadvashem-france.org/dossier/nom/3848/>

- ✓ Henriette et Emile Delavenna, « Justes parmi les Nations », pour le sauvetage de Lucette et Anne-Marie Lévy.

<https://yadvashem-france.org/dossier/nom/4734/>



ATTESTATION.

-:-:-:-

Je soussigné CHAIGNOT Henri,
Chef du Mouvement de Résistance "LOR-
RAINE" (M.L.N.) durant l'occupation,
Président du Comité Départemental de
la Libération du Territoire de BELFORT
homologué F.F.C. N° 95020, homologué
lieutenant F.F.I. (D.M. N° 13/52 F.F.I.
détenteur de la Carte de Combattant
Volontaire de la Résistance N° 0329II,
homologué F.F.L. N° 18.512, Médaillé
de la Résistance,

atteste sur l'honneur que

Madame CLADEN née BIRGY Georgette
Jeanne le 8 août 1910

prit une part active à la Résis-
tance. Personnellement, je puis affir-
mer qu'en février, mars 1943, elle me
confia une BELGE Madame F. BERGE, de-
meurant JOZEF BALSTRAAT II à BERGHEM-
ANTWERPEN de même que sa petite fille
de quelques mois Hélène. Le mari de
Madame BERGE ayant sauvé du balcon de
l'immeuble qu'il habitait à ANVERS
alors que la Gestapo venait pour l'ar-
rêter, sa femme, sans nouvelles de
son mari espérait le rejoindre en SUIS-
SE où ils avaient de la famille. Alors
que Madame BERGE tentait de passer en
SUISSE avec un certain nombre de per-
sonnes, elle fut livrée aux Allemands
par un passeur et comme son bébé n'a-
vait que quelques mois, toutes deux
furent remises au Centre d'Accueil de

.....

la Croix-Rouge, Rue STRACTMANN à BELFORT. Le
contact s'établit ainsi avec Madame CLADEN qui
était alors infirmière à la Croix-Rouge. Pen-
dant plusieurs semaines, cette dernière et moi
eûmes la responsabilité de l'hébergement et de
la nourriture de ces deux infortunées BELGES.
Grâce à mes relations avec mes amis de la Sûre-
té de BELFORT CORDIER et BOUQUENEUR, Madame
BERGE put habiter sans danger une chambre à
l'Hôtel SAINT-CHRISTOPHE et grâce à Soeur AR-
MANDINE, Supérieure, nous réussîmes à faire
nourrir cette femme et sa petite Hélène par
les Petites Soeurs des Pauvres de la Vieille
Ville. Madame CLADEN avait, entre autres tâches
celle de procurer le lait pour la nourriture
du bébé. Mon ami l'abbé DUFAY que j'avais con-
tacté eut des difficultés pour obtenir un ra-
pide passage en SUISSE, et ce n'est qu'au bout
de plusieurs semaines que Madame CLADEN et moi
pûmes convoier à GRANDVILLARS l'enfant et sa
mère ne parlant qu'allemand et flamand pour
les confier à l'abbé BAILLY qui parvenait à les
faire passer avec succès la frontière suisse.

Je sais d'autre part que Madame CLADEN
tenta vainement également en 1943 de récupérer
une arme de guerre que son mari avait enterrée
en 1940 à la débâcle dans la forêt de PADOUE,
près de RAMBERVILLERS (VOSGES).

L'attitude courageuse, résistante et
patriotique de Madame CLADEN fut non seulement
récompensée par l'attribution de la Croix de
Guerre mais également par sa nomination comme
membre du Conseil Municipal de BELFORT à la
Libération.

En foi de quoi, je délivre la présente
attestation pour servir ce que de droit.

CHAIGNOT Henri
7 Rue de Brasse
B E L F O R T

BELFORT, le 15/9/55.
Le Président du C.D.L.

Attestation de faits de résistance

Témoignage de Henri
CHAIGNOT concernant
le sauvetage d'une
réfugiée belge et de son
enfant par Madame
CLADEN.

AMB, 3Z19

RÉSISTER EN DÉPORTATION

QUELQUES PISTES...

- ✓ Témoignage de Pierre Rolinet, déporté au camp de Natzweiler-Struthof ; la solidarité comme forme de Résistance.
« Frères de misère », Jean-Pierre MARANDIN, 2017, Editions du Sékoya.
« Les dernières voix », Lucile BURNY, 2018.
- ✓ Témoignage de Moshe Urbajtel, déporté à Auschwitz-Birkenau
« Un Mensch ».
- ✓ Témoignage de Louis Bertrand, déporté à Buchenwald puis à Langenstein
« Numer 85250 »

Les dessins de Léon Delarbre : créer pour résister et dénoncer



La dernière soupe partagée à Auschwitz

Du camp de transit de Compiègne, Léon Delarbre et Emile Géhant sont déportés ensemble vers Auschwitz Birkenau où ils ne sont restés que 12 jours avant d'être de nouveau transférés ensemble vers Buchenwald. Leur chemin se sépara là, puisqu'Emile Géhant fut déporté à Flossenburg le 23 mai 1944, alors que Léon Delarbre fut envoyé à Bergen-Belsen. On les voit ici partageant la même gamelle de soupe claire, le manque de nourriture nécessite en effet le partage et la solidarité entre détenus.

Dessin au crayon sur papier 12X10,4 cm.
Musée de la résistance et la déportation
de Besançon, dépôt du musée National
d'Art Moderne.

**Catalogue de l'exposition « Regards
belfortains sur le retour des camps » ADTB
« Croquis clandestins » ADTB, B 2057**